

Appel des paysagistes pour sauver la cité-jardins de la Butte Rouge

Madame la ministre de la Culture
Madame la ministre de la Transition écologique
Monsieur le ministre du Logement

En ce printemps 2023, la communauté des paysagistes-concepteurs souhaite attirer de manière particulière votre attention sur les menaces qui pèsent sur la cité-jardins de la Butte-Rouge à Chatenay-Malabry (92).

A de nombreuses reprises, architectes, urbanistes et associations locales, nationales ou internationales vous ont déjà alertés pour la préservation de ce patrimoine exceptionnel et unique. Les paysagistes se sont à chaque fois associés à ces démarches.

A mesure du temps qui passe et des fermetures de bâtiments visibles sur site de plus en plus nombreuses, l'absence de décisions concrètes explicites de protection semble toujours privilégier un *statu quo* propice aux démolisseurs - que penser, par exemple, d'îlots-test fondés sur la seule démolition sans recherche d'alternatives ? C'est pourquoi nous souhaitons redire de manière spécifique la qualité, l'intérêt et l'actualité de la dimension du paysage et l'importance de la préserver ici.

Le projet de la Butte Rouge doit beaucoup au travail d'André Rioussé (1895-1952), architecte dplg et paysagiste – en lien étroit avec ses confrères architectes Paul puis Pierre Sirvin, Paul de Rutté et Joseph Bassompierre, figure pionnière à la charnière entre deux disciplines, autant en termes de compétences que de formation et de pratique. Les savoir-faire mis en œuvre à la Butte Rouge constituent un exemple majeur de l'art paysager du XXe siècle, dont il ne reste pas de témoignage équivalent par la taille et la qualité.

De plus, André Rioussé représente un marqueur important pour la profession de paysagiste car il fut le premier enseignant du projet à la nouvelle Section du paysage et de l'art des jardins créée à l'École d'horticulture de Versailles en 1945, où sa pensée, sa bienveillance et ses qualités de pédagogue ont fait l'unanimité. Les visites au chantier de la Butte Rouge ont marqué les étudiants.

Que ce soit par l'intégration au site, le maintien des arbres existants, ou au niveau de la composition d'ensemble et des détails subtils d'articulation des lieux entre eux, des bâtiments avec le sol, du quartier avec son contexte..., sa contribution, représente un travail de conception soigné à l'ensemble des échelles d'intervention dans un territoire complexe à la topographie marquée. Il importe que cette leçon de conception unique reste accessible aux étudiants, chercheurs et praticiens pour poursuivre les observations in situ de ce projet - habité et apprécié, et de son évolution.

Nous voulons attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un projet de paysage à part entière, un projet social, composé et dessiné, au-delà du seul patrimoine végétal mis en avant le plus souvent aujourd'hui. Toute action sur le bâti aura un impact sur les dispositifs d'articulation avec le sol, sur le dessin et la dimension des espaces ouverts et sur l'ensemble des éco-systèmes, sols, végétal, faune... Il ne s'agit pas de mettre le quartier sous cloche mais de respecter l'essence du lieu et de s'inscrire dans une évolution cohérente autant avec les objectifs initiaux et sociaux d'Henri Sellier qu'avec les enjeux des transitions actuelles dont la qualité des espaces ouverts représente un levier majeur.

Les démolitions-reconstructions et les densifications, en épaisseur et hauteur, indiquées dans le PLU ne pourront éviter d'entraîner des dommages irréversibles aux

espaces ouverts et à des sujets matures, voire remarquables, inscrits dans cet ensemble cohérent, à l'heure où il faut compter et mesurer tout ce qui peut diminuer les surfaces perméables et porter atteinte aux îlots de fraîcheur existants et aux continuités végétales propices à la biodiversité. Ces enjeux environnementaux peuvent -et doivent, aujourd'hui se conjuguer avec les objectifs patrimoniaux et sociaux de reconnaissance des dispositifs paysagers et de respect de leur caractère collectif.

Or, nous savons qu'il faut 50 ans pour voir un arbre parvenir à maturité et remplacer celui que nous pouvons encore sauver. Nous vous demandons instamment de ne pas séparer les actions sur le bâti de leur impact sur les espaces ouverts et de préserver l'intégrité de cet ensemble architectural, urbain ET paysager. Nous vous demandons de soutenir des solutions de réhabilitation sur les îlots test. Nous vous demandons de maintenir le haut niveau d'exigence de conception et d'ambition sociale des créateurs, en lien avec les attentes écologiques actuelles que seule permettra une instance de classement interrompant le processus de destruction en cours pour un projet de protection et de réhabilitation respectueux de l'existant.

Mme Blanchon, maitresse de conférences à l'École Nationale supérieure de Paysage à Versailles et autrice de plusieurs travaux sur le paysage dans cette cité-jardins.

Claire Corajoud, Grand Prix du Paysage 1992, Grand prix de l'Urbanisme 2003, avec Michel Corajoud (1937-2014)

Jacques Sgard, Grand Prix du Paysage 1994, ancien élève de André Rioussé

Allain Provost, Grand Prix du Paysage 1994

Gilles Clément, Grand Prix du Paysage 1998

Isabelle Auricoste, Grand Prix du paysage 2000

Alexandre Chemetoff, Grand Prix de l'Urbanisme 2000

Gilles Vexlard et Laurence Vacherot, Latitude Nord, Grand Prix du Paysage 2009, Grand Prix du Paysage Allemand 2005, International Landscape Award 2006

Michel Desvigne, Grand Prix de l'Urbanisme, 2011

Laure Planchais, Grand Prix du Paysage 2012

Bertrand Folléa et Claire Gautier, Grand Prix du Paysage 2016

Jacqueline Osty, Grand Prix du Paysage 2005 et 2018, Grand Prix de l'Urbanisme 2020

Alain Freytet, Grand Prix du Paysage 2022

Henri Bava, Président FFP, Fédération Française du Paysage
Grand Prix du Paysage 2007, Grand Prix de l'Urbanisme 2018

Beatrice Julien-Labruyère, Présidente FFP Ile de France

Sophie Alexinsky, Présidente APCE, Association des Paysagistes Conseils de l'État